**PASSEURS D’IMAGES 2022**

Fiche de motivation

Organisation d’une séance de cinéma plein-air dans le cadre de *Passeurs d’Images*

*Pour rappel, le dispositif Passeurs d’Images créé en 1991 consiste à rendre accessibles des pratiques liées au cinéma et à l'audiovisuel à des personnes qui en sont éloignées, entre autres pour des raisons géographiques, économiques, culturelles ou sociales. La coordination du dispositif Passeurs d’Images sur les départements de Charente, Charente Maritime, Vienne et Deux Sèvres est assurée par la Fédération Régionale des MJC de Nouvelle Aquitaine.*

*C’est la coordination régionale qui décidera de labelliser ou non cette séance plein air comme une séance entrant dans le cadre de Passeurs d’Images après étude de la demande effectuée via cette fiche de motivation (plus d’infos dans le Mode d’emploi Séances Plein Air Passeurs d’Images 2022).*

*Aucune séance ne peut se revendiquer Passeurs d’Images si elle n’a pas été labellisée au préalable par la FRMJC NA, coordination régionale du dispositif Passeurs d’Images.*

Association :

Nom du responsable :

e-mail :

tél :

date (s) envisagée (s) :

lieu(x) envisagés pour la projection (merci d’indiquer l’adresse):

lieu de repli :

prestataire technique (CRPC, CRCATB, Peuple créateur…) :

Le titre du du film projeté sera à transmettre à la FRMJC NA (Marine Réchard/ educimages@frmjcna.fr/06.17.07.93.71.) avant le **15 mai 2022.**

**Quels sont les objectifs que vous souhaitez atteindre en organisant une séance de cinéma en plein-air ?**

**Sur quel type de territoire a lieu la projection en plein air ? (**zone rurale, quartier prioritaire de la ville…) ?

**Quels publics comptez-vous atteindre et de quelle manière ?**

**Avez-vous prévu de mettre en place des actions d’éducation aux images autour de cette séance ? Si oui, lesquelles ?**

Exemples d’actions : ateliers de programmation autour de la sélection Passeurs d’Images pour le choix du film, ateliers de pratique sur le site de la séance plein air, diffusion d’un court métrage en avant séance, ateliers de programmation pour le choix du court métrage, diffusion d’un film d’atelier en avant séance etc…

**Avez-vous prévu d’organiser une ou des animations (autre que d’éducation aux images) autour de cette séance en plein air (projet d’animations, spectacles, activités ludiques, concerts …) ?**

Cette fiche doit être adressée lors de la demande de labellisation par email  à Marine Réchard (FRMJC NA): educimages@frmjcna.fr

**Plus d’infos sur le dispositif *Passeurs d’Images*:**

A l’échelle nationale : [www.passeursdimages.fr](../../../../../../../../Downloads/www.passeursdimages.fr)

Pour les départements de Charente, Charente Maritime, Vienne et Deux Sèvres (FRMJC Nouvelle Aquitaine) : <https://frmjcna.fr/passeurs-dimages/>)